

CONSEIL D'ECOLE – 8 MARS 2022

RPI SAINT-BRICE SUR VIENNE / SAINT-MARTIN DE JUSSAC

PRESENTS :

Équipe enseignante : Astier Karine, Parot Gaëlle, Doublet Sophie, Tintignac Axelle, Lepresle Ludovic, Rey Elsa, Leyssene Sophie, Debord Nadège

Délégué départemental de l'EN : Grancoing Rolland

Communes St Brice / St Martin : Bellayer Séverine, Berland Christine, Favraud Alain, Tabarino Caroline

Parents d'élèves : Lecomte Ingrid, Chauzy Rémi, Perron Anne Laure, Fredon Émilie, Bernon Cédric, Astier Marine, Didou Ayari Héloïse

Sont excusés : M Musson (IEN)

Absent : M Buisson (DDEN St Brice sur Vienne)

Ordre du jour

- 1. Prévisions des effectifs pour la rentrée 2022**
- 2. Projets et activités jusqu'à la fin de l'année scolaire**
- 3. Travaux réalisés et à réaliser dans les écoles**
- 4. Questions diverses**

Le conseil commence par la lecture d'une lettre rédigée par l'équipe enseignante (ci-dessous).

« L'équipe enseignante de St Brice et St Martin de Jussac souhaitent partager avec vous l'envers du décor des périodes précédentes, teintées de conditions de travail particulières, régies par les protocoles sanitaires.

Depuis mars 2020 nous en sommes au 51ème protocole sanitaire. Ces protocoles ont affecté la vie de vos enfants à l'école, la vôtre en tant que parents et la nôtre en tant que professionnels de l'enseignement en ajoutant des contraintes nouvelles, de manière successive, avec peu de temps pour s'adapter.

Ces contraintes vous ont forcé, vous en tant que parents, à une grande vigilance sur votre état de santé, celui de vos enfants, à vous tenir au courant en temps réel des possibilités d'accueil de votre enfant à l'école, à leur faire

des autotests en cascade, rédiger des attestations, vous rendre chez votre médecin et même manquer des jours de travail pour garder votre enfant quand sa classe était fermée.

En tant que professionnels de l'enseignement (je le répète, c'est important), nous nous sommes aussi adaptés à cette mutation de notre métier. En appliquant ces protocoles nous avons dû :

- changer nos pratiques de classe (moins de partage, plus de travail en groupe, plus de contacts, réduction de la pratique sportive, moins voire plus de chants, réaménagement des classes et des cours de récréation) et revoir la pratique de notre métier dans son ensemble,

- prendre de la distance avec nos élèves : moins de contact, tous cachés derrière nos masques, on s'entend moins, on se comprend moins, la communication non verbale est aussi grandement affectée.

- informer les élèves et les familles sur des sujets que nous maîtrisons mal, donner des conseils sur la santé des grands aux lycées, des contaminations au club de judo, des durées d'isolement, des tests à faire ou non pour faire telle ou telle activité.

- vérifier si le protocole était bien appliqué par les familles, tenir le compte des cas positifs, des dates de contamination, lister les symptômes pour savoir de quel jour devaient partir les cas contact, archiver des attestations, gérer les cas particuliers des contacts au scolaire, périscolaire, même en dehors de l'école.

- délivrer des ordonnances pour que vous puissiez vous rendre en pharmacie et déterminer les périodes d'isolement des élèves selon leur situation.

- éditer des attestations pour vos employeurs, justifiant de votre incapacité à aller travailler car vos enfants n'étaient pas accueillis à l'école car cas contact ou sans enseignant.

- rester joignables, tous les jours de la semaine et du week-end, jusqu'à tard le soir et tôt le matin pour vous tenir informés de la nouvelle contrainte du jour et vous éviter au maximum de la découvrir au portail.

- perdre du temps d'enseignement, chaque jour, pour vérifier les documents attestant de la bonne santé de vos enfants, répondre aux messages montrant votre inquiétude ou votre colère, échanger au téléphone sur les cas de chacun.

Toutes ces conditions de travail sont génératrices d'erreurs, d'incertitude, de stress, de fatigue, de lassitude qui ont pu se ressentir dans nos communications avec les familles. Nous tenons à remercier les familles qui ont pu faire preuve de résilience, qui nous ont encouragés et qui nous ont souhaité bon rétablissement quand nous étions touchés à notre tour. Nous espérons que celles qui ont été plus affectées par la situation vont pouvoir s'apaiser et retrouver un rapport cordial à l'école comme cela pouvait être le cas avant. »

En réaction à la remarque d'un parent d'élève sur l'annonce du Ministère des résultats satisfaisants des évaluations de début d'année, il est répondu que la crise sanitaire aura assurément des conséquences sur le contenu pédagogique (classes jamais complètes, roulement des élèves, retard des apprentissages d'un à deux mois minimum). Des choix devront être faits dans les contenus pour la suite de l'année et les APC ne suffiront pas à rattraper le retard.

Le problème étant général, les collègues ajusteront les niveaux pour tous les CM2.

PS : 21 ; MS : 17 ; GS : 25 ; CP : 18 ; CE1 : 16 ; CE : 24 ; CM1 : 20 ; CM2 : 21

Ces nombres ne sont pas définitifs, il est donc trop tôt pour prévoir dès maintenant les répartitions.

PROJETS ET ACTIVITES

PS/MS : classe inscrite au concours sur l'alimentation de la Ligue du Cancer : travail sur bien s'alimenter ; travail sur l'environnement avec création d'une mascotte dans le cadre du label E3D.

MS-GS, GS-CP, CP-CE1 : cycle musique 45' tous les mardis (découverte musicale, chant)

GS-CP : plantation de haies à la ferme (cadre E3D) ; concours sur l'alimentation de la Ligue du Cancer : intervention sur le thème du petit déjeuner.

GS-CP et CP-CE1 : piscine

→ Question concernant la participation des GS de la classe des MS-GS à la piscine : difficile à mettre en place car l'école s'organise par classe et non par niveau.

CP-CE1 : projet sur les oiseaux (observations à Chambéry,...), école dehors le vendredi, classe découverte dans le Cantal du 2 au 6 mai .

CE1-CE2 : projet sur les oiseaux ; école dehors le vendredi ; classe découverte dans le Cantal du 2 au 6 mai ; sortie le 3 juin à St Pardoux (tir à l'arc et parcours d'orientation)

Les 3 classes de St Martin :

- Ecole inscrite aux « 30' d'activités par jour » : projet de mettre en place des agrées, des fiches d'activités pour les élèves
- Label E3D : création d'un éco-comité, élections d'éco-délégués → les élèves ont manifesté beaucoup d'intérêt à ce projet ; diagnostic sur la biodiversité lancé auprès de l'APE, des représentants des parents d'élèves de St Martin et des 2 mairies mais très peu de retours → suggestion de retravailler la formulation des questions
- Inscription de l'école à la Coupe de France des Jardins
- Participation à la semaine olympique et paralympique : découverte de la boccia, cécifoot ;
- présentation du "handisport" par Jean-François Ducay, champion paralympique et de son parcours en mai.
- Fête des livres les 19 et 20 mai : venue d'un auteur par classe

CE2-CM1 : projet sur le bien-être et la confiance en soi ; cycle piscine à partir du 11 avril ; cycle athlétisme avec Cécile D...

CE2-CM1-CM2 : classe découverte à Super-Besse du 23 au 25 mai ; Ce2-Cm1 : thème yoga et nature ; CM1-CM2 : thème volcans et patrimoine.

CM1-CM2 : sortie St Pardoux (3 juin) : paddle et course d'orientation ; fil rouge sur la mythologie avec des exposés réguliers.

Liaison CM2-6^e : concours de réécriture des droits des enfants (projet qui pourrait être compromis faute de temps) ; travail sur une chanson des Beatles.

TRAVAUX

Saint-Brice → réalisés : renouvellement des rideaux de la classe de Mme Doublet et la réfection de l'accès à la garderie.

Demands : étanchéification du toit du préau, installation d'un panneau d'affichage côté garderie (renouvellement de la demande), signalement d'égouts débordant régulièrement dans la cour.

A venir : installation d'un capteur de CO2.

Saint Martin → réalisés : problèmes de WC bouchés réglés.

QUESTIONS DIVERSES

Q. : Y AURA-T-IL UNE FETE DE FIN D'ANNEE ?

Non cela ne fait pas partie des projets prévus à l'école.

Q. : QUAND CONNAITRONS-NOUS LES ELEVES CONCERNES PAR LE BASCULEMENT ENTRE ST BRICE ET ST MARTIN ?

Le nombre d'élèves étant scolarisés à St Martin dépend du nombre d'inscrits en PS, nous décidons cela en conseil des maîtres, le plus tardivement possible dans l'année pour être au plus juste par rapport aux effectifs. Tous les enfants scolarisés à St Martin seront au courant avant la date limite d'inscription à la navette et au car (30 juin l'an dernier à titre d'exemple). Les élèves jusqu'au CP seront scolarisés à St Brice quoi qu'il en soit.

La question se pose pour les CE1.

Q. : LA SEULE UTILISATION DE "TOUTE MON ANNEE" POUR LA COMMUNICATION NE CONVIENT PAS A TOUS LES PARENTS, SERAIT-IL POSSIBLE DE METTRE EN PLACE UN SECOND MOYEN DE COMMUNICATION DES INFORMATIONS ?

Ce mode de communication a été décidé en conseil des maîtres et éprouvé ces deux dernières années. Il correspond beaucoup mieux aux besoins des deux côtés de l'élève : cela correspond à nos engagements écologiques, cela nous permet de nous adresser à tous ou à certains en particuliers, cela est une économie de temps pour l'équipe enseignante et la direction, cela permet d'archiver certaines communications en cas de besoin et en garder trace. Les collèges et lycées sont eux aussi passés au tout numérique, l'usage de ce mode de communication dès l'école primaire permet à chacun de s'y préparer en douceur.

Nous ne mettrons pas en place d'autre moyen de communication que ceux déjà employés, il ne nous est pas possible de faire du cas par cas selon les envies de chacun.

La période précédente a été particulière de ce point de vue et tout était traité dans l'urgence, les enseignants pouvaient apprendre une contamination le matin et en informer les parents dans la foulée, sans s'octroyer leur droit à la déconnexion dans un souci d'être un plus prêt du protocole sanitaire.

Q. : CERTAINS PARENTS REGRETTENT QUE LES PS/MS NE FASSENT AUCUNE SORTIE NI ACTIVITE (MUSICALE PAR EXEMPLE).

Les sorties et activités de toutes les classes sont en rapport avec les projets de classe et leur intérêt pédagogique.

La musique s'adresse aux élèves à partir de la GS, la classe de Mme Dalmay-Rougier peut en bénéficier car nous en avons longuement discuté avec l'intervenante de l'école de musique, de ce fait les MS de cette classe en font, même s'ils ne font pas partie du public ciblé. Ceux de Mme Doublet ne peuvent pas en bénéficier car, aux vues de la structure de l'école nous sommes contraints de raisonner par classe et non niveaux.

La classe de Mme Doublet a reçu l'intervention d'un comédien pour les fêtes de fin d'année, tout comme le reste de l'école. Elle participe aussi à un projet de la Ligue contre le cancer au sujet de l'alimentation qui ne comprend pas de sortie scolaire.

Mme Doublet explique que souvent certaines activités ne sont pas offertes aux enfants de petite et moyenne section. Par exemple, la classe est inscrite, comme celle de GS/CP, au concours organisé par la ligue contre le cancer, mais l'activité offerte à la classe de GS/CP n'est pas proposée à la classe de PS/MS.

L'équipe enseignante rappelle qu'il a été difficile de prévoir sereinement des projets pluridisciplinaires sans se voir, comme les années précédentes, coupés dans notre élan par un protocole changeant de manière imprévisible. Il est donc difficile de recevoir une telle question qui pourrait sous entendre que la classe de Mme Doublet ne fait pas autant de choses que les autres classes. Ses projets sont seulement internes à sa classe et cela peut être constaté dans le cahier de vie des élèves concernés.

Q. : LORS DES ABSENCES D'ENSEIGNANTS OU DE FERMETURE DE CLASSE, AUCUNE SOLUTION N'A PU ETRE PROPOSEE AUX PARENTS QUI SE SONT RETROUVES EN DIFFICULTE VIS A VIS DE LEUR EMPLOYEUR.

Pendant la crise sanitaire, les conditions d'accueil étaient régies par la FAQ du 12/01/2022 qui stipulaient que « En revanche, à partir du niveau 3 / niveau orange, lorsqu'un enseignant est absent et dans l'attente de son remplacement, le non brassage entre les classes doit être respecté. Les élèves ne peuvent donc être répartis dans les autres classes. » les élèves ne pouvaient donc pas être accueillis à l'école par les services de l'éducation Nationale.

La mairie de Saint-Brice précise que le service de garderie n'a jamais été interrompu malgré de nombreuses absences parmi les personnels.

Q. : LES TARIFS DE LA GARDERIE SONT JUGES TROP ELEVES, PARTICULIEREMENT POUR LES PLANNINGS CHANGEANT REGULIEREMENT. POURRAIENT-ILS ETRE REVUS A LA BAISSSE, OU A MINIMA ALIGNER LES TARIFS SUR LES PLANNINGS PAR PERIODE ?

La mairie de Saint-Brice annonce la mise en place d'un logiciel qui permettra une meilleure gestion des plannings. Dans le cadre de ce déploiement, une réflexion sur la pertinence des plannings et des tarifs différents sera menée, notamment sur la proposition des parents d'élèves de n'avoir qu'un seul tarif. Cependant, la gratuité n'est pas envisageable.

Séance levée à 19h45.

Président du conseil d'école : Axelle Tintignac

Secrétaire de séance : Héroïse Didou-Ayari

